

**Commune déléguée de Saint Laurent sur Manoire**

Le 27 février 2018

## **INFORMATION AUX HABITANTS**

### **SACS POUBELLES - ANNÉE 2018**

Madame, Monsieur,

Il va être procédé à la distribution des sacs poubelles pour l'année 2018.

Vous le savez, le domaine des ordures ménagères est géré par la communauté d'agglomération du GRAND PERIGUEUX. Or, le conseil communautaire a décidé d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire ; notre commune (et ses voisines d'Isle Manoire) bénéficiant jusque-là d'un traitement différencié. A partir de cette année, le Grand Périgueux distribue exclusivement des sacs jaunes d'une contenance de 50 litres pour le tri sélectif.

La Ville de BOULAZAC ISLE MANOIRE a décidé de maintenir la proximité et la distribution sera quant à elle effectuée,

#### **A la Mairie de Saint Laurent sur Manoire**

- **Le jeudi 22 Mars 2018 de 17h à 20h**
- **Le vendredi 23 Mars 2018 de 17h à 20h**
- **Le samedi 24 Mars 2018 de 8h à 12h**

Afin de permettre à chacun de s'organiser, nous avons prévu des jours et horaires spécialement aménagés.

Souhaitant que ce service vous donne satisfaction, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Maire  
de Boulazac Isle Manoire

Jacques AUZOU

Le Maire délégué  
de Saint Laurent sur Manoire

Jean-Pierre PASSERIEUX



A découper et à remettre lors de la distribution.....

**C O U P O N**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre d'occupants au foyer :

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date et signature